



Lausanne Région

Communauté de la région lausannoise

## Commission déchets

# Composition de la commission

- Luthi Jean-Daniel
  - Jaton Claudine
  - Français Olivier
  - Sheppard Jean-Claude
  - Perreten Michel
  - Burri Bernard
  - Chabloz Bernard
  - Michelet Philippe
  - Schiesser Edgar
  - Pittet Michel
  - Ruegg Etienne
  - Diserens Thierry
- Bussigny                      Président  
Chavannes  
Lausanne  
Epalinges  
Renens  
Les Cullayes  
Le Mont  
Belmont  
Romanel  
Froideville  
SESA  
Lausanne Assainissement

# Préambule

- Problématique du financement
  - loi fédérale LPE
- Situation ambiguë des communes
  - suite à non-décision du Grand Conseil
- Loi cantonale du 5 septembre 2006 <sup>(814.11)</sup>
  - entrée en vigueur au 01.01.2007
  - règlement d'application actuellement en consultation
- Commission déchets de Lausanne Région
  - harmoniser le concept
  - soutenir techniquement les 26 communes

# Argumentaire pour le choix de la taxe

- Principe du « pollueur – payeur »
- Uniformisation de la perception
  - à l'échelle de Lausanne Région (> 350'000 pers.)
- Eléments concrets de réduction du volume
  - compostables et matières synthétiques
- Augmentation sensible des coûts de valorisation
  - par transfert sur d'autres filières
    - (frais de valorisation ↘ frais de ramassage et transport ↗ ↗ ↗ )

# Taxe au poids

- Respect strict du principe de causalité
- Difficulté de mise en application
- Identification de chaque sac ou container
- Pesage très précis
- Coûts administratifs disproportionnés

## Taxe au sac, éléments positifs

- Respect partiel du principe de causalité
- Diminution sensible du tonnage (~15%)
- Fort transfert sur d'autres filières
- Augmentation du taux de recyclage
  - 1994: ~30%
  - actuel: ~41%
  - objectif cantonal 2020: 60%



# Taxe au sac, éléments négatifs

- Tourisme des déchets
- Elimination sauvage (forêts; cours d'eau; WC)
- Incinération sauvage (cheminées de salon)
- Contournement du concept
- Résistance mécanique des sacs
- Contrôle des containers
- Structure de vente et de contrôle



# Taxes au sac, éléments négatifs

- Gestion administrative importante
- Conditions de travail des éboueurs
  - augmentation du poids des sacs
- Mise en place impérative des filières pour compostables (masse) et plastiques (volume)
- Volume des sacs (35l; 60l; 110l)
  - aménagements de cuisine standard = 35l





# Taxe forfaitaire, éléments négatifs

- Peut signifier une "autorisation de polluer"
- Principe de causalité pas respecté dans son intégralité

# Taxe forfaitaire, éléments positifs

- Au ménage, à l'habitant, etc.
- Facilité d'introduction
- Taxe partiellement incitative
  - cette taxe devra impérativement être réévaluée annuellement en fonction des coûts effectifs de l'exercice précédent
- Les entreprises sont taxées en fonction du volume réel par le prestataire de service (par la commune )

# Propositions de la commission

- Ne pas introduire de taxe au sac
- Financement par les **impôts (30%)**
- Introduire une **taxe forfaitaire (70%)**

# Sondage auprès des communes

- Lausanne Région = **26** communes
- **24** communes abondent dans le sens de la commission
- **1** commune (Lausanne) se prononcera en 2008 suite à une démarche participative avec les partis politiques et les groupes d'opinions
- **1** commune (Renens) ne veut pas de nouvelle taxe et n'adhère pas à la solution proposée

# Planning prévisionnel

- Fin 2007: élaboration des documents communaux (projet de préavis et règlement-type)
- Début 2008: validation par les législatifs communaux
- 2008: adoption par la cheffe du département
- 2008: validation par les exécutifs communaux
- 2008: établissement des budgets adaptés
- 01.01.2009 = introduction du système de taxation unifié

# Aspect financier des communes

- L'introduction d'une taxe équivaut à une nouvelle recette (qui permettrait de surseoir à une éventuelle augmentation d'impôt)
- Chaque commune décide de sa politique financière

# L'avenir ...

- Changement des mentalités

**Le meilleur des déchets est celui qui n'est pas produit !**

- Sensibilisation, information, formation
  - écoles, commerces, entreprises, citoyens, etc.
- Adaptation des filières de valorisation/recyclage
- Tendance à s'approcher, à terme, d'une taxe proportionnelle à la quantité de déchets

# Simulation (base 2006)

## Le Mont

	Total	30% impôt	70% taxe	Taxes	Totaux
Compte 450 (2006)	856'400.00	256'920.00	599'480.00		
Ménages de 1 personne	546			163.52	89'284.26
Ménages de 2 personnes et plus	1560			327.05	510'195.74

Taxe = Environ Fr. 0.91 par jour



# Simulation (base 2006)

## Romanel

	Total	30% impôt	70% taxe	Taxes	Totaux
Compte 450 (2006)	327'120.00	98'136.00	228'984.00		
Ménages de 1 personne	482			101.14	48'750.13
Ménages de 2 personnes et plus	891			202.28	180'233.87

Taxe = Environ Fr. 0.56 par jour

# Simulation (base 2006)

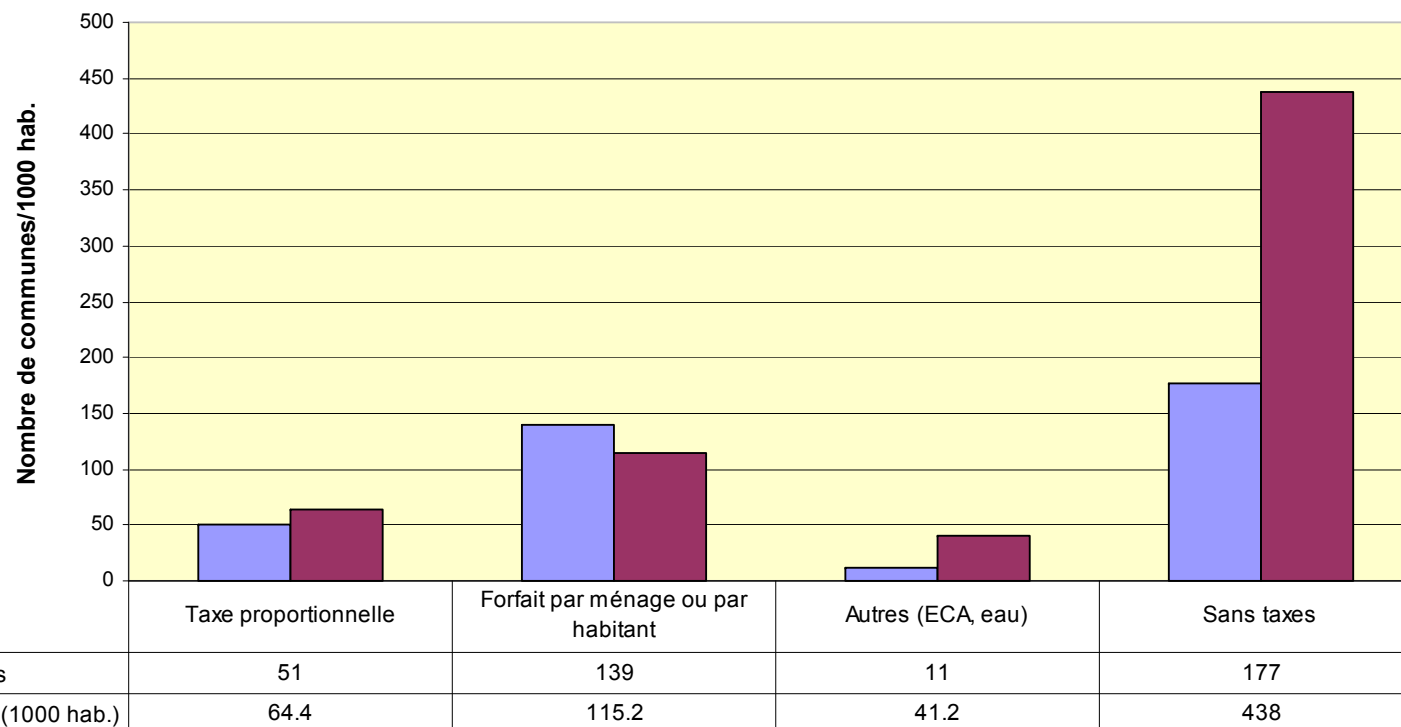
	Ménage 1 personne	Ménage > 1 personne
Romanel	101.14	202.28
Chavannes	117.53	235.05
Lausanne	122.20	244.39
Renens	138.72	277.44
Belmont	140.96	281.93
Epalinges	157.21	314.43
Le Mont	163.52	327.05
Froideville	164.87	329.74
Bussigny	167.38	334.76

# Simulation: les écarts ?

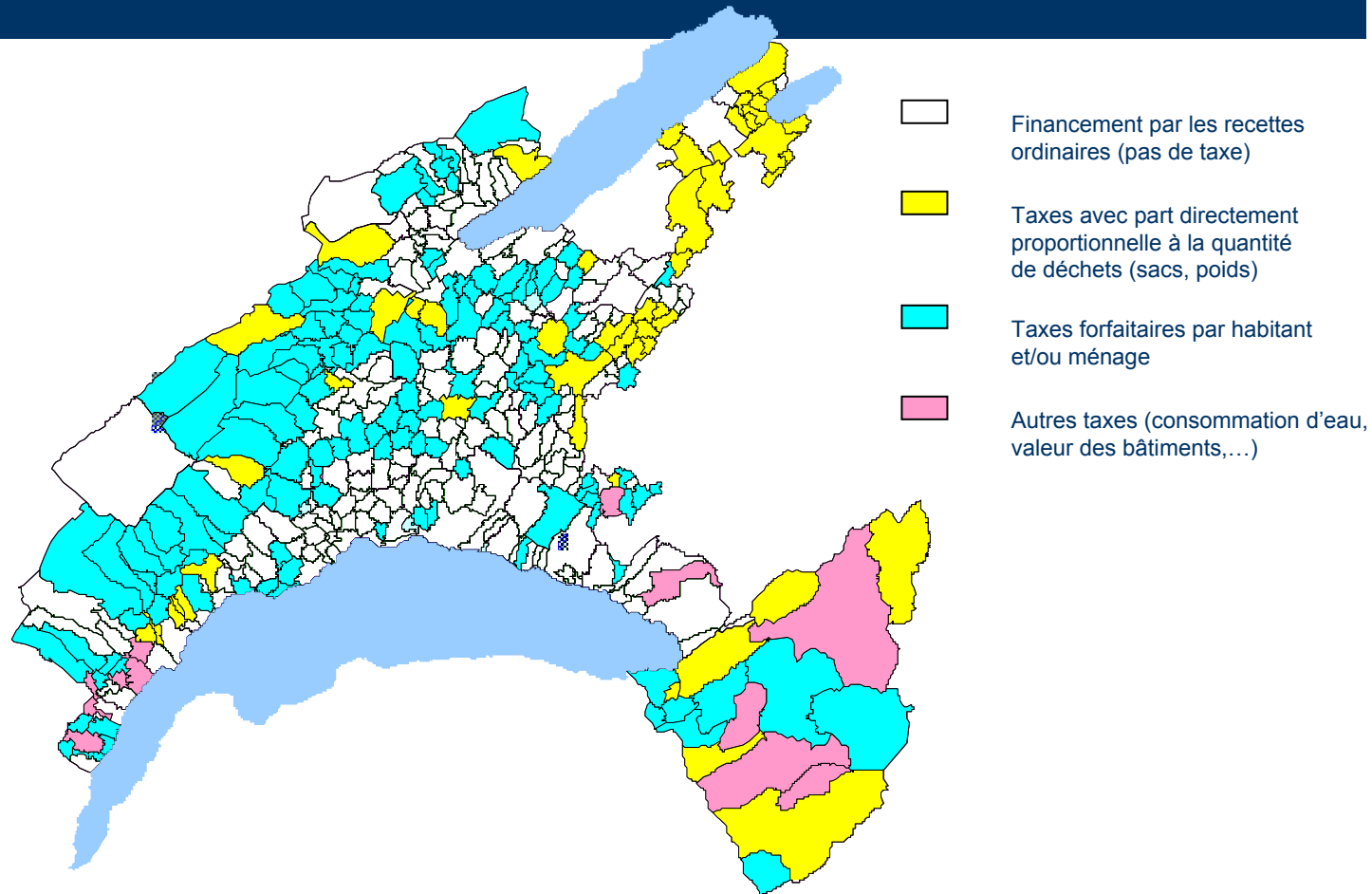
- Des communes:
  - Possèdent leurs propres moyens de ramassage
  - Confient leur ramassage à des entreprises privées
  - Collectent les déchets ménagers **une** ou **plusieurs** fois par semaine
  - Ne possèdent pas de déchèterie
  - Possèdent une déchèterie **communale** ou **intercommunale**
  - Collectent ou ne collectent pas les déchets encombrants (sauf sur appel)
  - Collectent le papier et le verre, une ou plusieurs fois par mois
  - Procèdent au ramassage des déchets compostables
  - Organisent des journées spécifiques (ramassage de déchets spéciaux; coups de balais; vide-greniers, etc.)
  - Ont installé des systèmes groupés de collecte des déchets ménagers (Molok ou similaire)
  - Ont mis en place, dans certains quartiers, des "EcoPoints"

# Situation cantonale actuelle

Financement de l'élimination des déchets dans les communes VD (état au 31.05.07)



# Situation cantonale actuelle



## Comparaison forfait / sac (Renens 2006)

Compte 450	2'939'880.00	
Nombre de ménages de 1 personne	3789	<b>138.72</b>
Nombre de ménages de 2 personnes et plus	5523	<b>277.44</b>
1 sac hebdomadaire par ménage 1 personne	3'789	
2 sacs hebdomadaires par ménage > 2 personnes	11'046	(enfants ??)
Nombre hebdomadaire de sacs	14'835	
Nombre annuel de sacs (52 semaines):	771'420	
Prix du sac:	<b>3.81</b>	
Ménage de 1 personne		<b>198.17</b>
Ménage de 2 personnes et plus		<b>396.34</b>

# Commission déchets

- Merci pour votre attention

